

Plus que jamais, les femmes sont décidées à se défaire de la marginalisation dont elles font l'objet lors des prises de décisions nationales. La Coalition pour la participation des femmes dans les sphères de décisions l'a fait savoir au cours d'une conférence de presse qu'elle a organisée le samedi 30 mars 2013, au Centre Aoua Keïta [Mali].

De plus en plus, des voix se lèvent pour revendiquer davantage l'implication intégrale des femmes dans les sphères de décisions. Avec comme chef de file, Mme Sidibé Aminata Diallo, connue sous le sobriquet «Madame la pleureuse» candidate malheureuse à la présidentielle de 2007, les femmes se disent intraitables sur l'obtention de leurs droits.

Vu l'important rôle que le genre joue dans la promotion de la paix et du développement socioéconomique, les femmes demandent au président de la République certaines faveurs. Il s'agit, entre autres, de l'implication effective des femmes dans le processus de gouvernance démocratique ; d'avoir plus de femmes dans les organes de transition, d'accélérer la mise en œuvre de la politique nationale genre et la mise en place effective du Conseil supérieur de la politique nationale genre, créé auprès du Premier ministre en décembre 2011. Ce n'est pas tout. La coalition pour la participation des femmes dans les sphères de décisions recommande l'adoption d'une loi sur la parité dans les postes électifs et un quota de 30% pour les postes nominatifs, la nomination d'une femme Médiateur de la République, la dynamisation des cellules genres créées auprès des départements ministériels. Sans compter la création d'une cellule genre auprès du président de la République, ce qui est au cœur des préoccupations des femmes.

En réponse aux questions de savoir si le taux enregistré par la candidature féminine à la présidentielle de 2007 n'était pas un échec pour les femmes, elles répondent par la négation. Selon une des conférencières, l'élection est un choix. Si toutes les femmes n'ont pas opté pour la candidate de 2007, cela ne doit pas remettre en cause les droits de femmes.

Pour l'intéressée, elle-même, Mme Sidibé Aminata Diallo, cette candidature a été un déclic. «Je crois que cela a été une victoire, car non seulement cette candidature a été appréciée par tous, mais elle a aussi permis de prouver que l'éligibilité à la magistrature suprême n'est pas qu'une question d'homme» a-t-elle précisé.

Oumar KONATE

Licence de l'article: Copyright - **Titulaire de la licence de l'article:** Mali Actualités